



En application de l'article 6 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille

Liste des enfants et jeunes adultes vivant au Luxembourg accueillis ou placés en institution ou en famille d'accueil au 1^{er} avril 2020

Children and young adults in alternative care

Institutionnel – Residential Care

A. Enfants et jeunes adultes dans les centres d'accueil classiques

12 organismes accueillent 416 enfants et jeunes adultes en accueil de base, en accueil de moins de 3 ans et en accueil orthopédagogique (dont 332 placements judiciaires (79,81 %) et 84 accueils volontaires).

B. Enfants et jeunes adultes en accueil urgent

4 organismes accueillent 48 enfants et jeunes adultes en accueil urgent en situation de crise psychosociale aigüe (dont 39 placements judiciaires (81,25 %) et 9 accueils volontaires).

C. Enfants et jeunes adultes placés dans les CSEE

CSEE (Schrassig et Dreibern) accueillent 55 mineurs (m/f) dont 3 à l'Unisec en placement judiciaire.

D. Enfants et jeunes adultes placés dans les MEE

Les Maisons d'enfants de l'Etat accueillent 69 enfants et jeunes adultes en accueil de base étatique (dont 45 placements judiciaires (65,22 %) et 24 accueils volontaires).

E. Enfants et jeunes adultes dans les institutions spécialisées

45 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour et nuit' dont 32 placements judiciaires (71,11 %) et 13 accueils volontaires.

F. Mineurs non accompagnés

59 enfants DPI/MNA (*volontaires*).

G. Enfants et jeunes adultes placés dans les institutions à l'étranger

86 enfants et jeunes adultes en institution à l'étranger, dont 59 placements judiciaires (68,60 %) et 27 accueils volontaires.

TOTAL : 778 enfants et jeunes adultes
dont 561 placements judiciaires (72,11 %)
et 217 accueils volontaires.

Accueil en famille – Foster Care

H. Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil (jour & nuit)

508 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil 'jour & nuit' dont 221 sont accueillis auprès de leur famille proche. 467 placements judiciaires (91,93 %) et 41 accueils volontaires.

I. Enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif

43 enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif à l'étranger, dont 35 placements judiciaires (81,40 %) et 8 accueils volontaires.

TOTAL : 551 enfants et jeunes adultes
dont 502 placements judiciaires (91,11 %)
et 49 accueils volontaires.

Institutionnel et Accueil en famille (alternative care)

TOTAL : 1329 enfants et jeunes adultes
dont 1063 placements judiciaires (79,98 %)
et 266 accueils volontaires.

58,54 % enfants et jeunes adultes en institution
41,46 % enfants et jeunes en accueil en famille

Autres situations

Enfants et jeunes adultes bénéficiant d'autres encadrements

- 291 jeunes adultes en SLEMO (logement encadré).
- 6 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil de jour.
- 12 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour'.